



# Les échos de Plogonnec

Mairie 02.98.91.72.06

Fax 02.98.91.83.43

site: <http://www.plogonnec.fr/>

mairie@plogonnec.fr

Horaires d'ouverture

Lundi 8h45-12h

Mardi à vendredi

8h45-12h / 14h-17h30

le samedi 9h-12h

Fermée les samedis

des vacances scolaires

Et sur le site internet

Paiement en ligne  
des services publics

locaux

Dans ce numéro :

Le prélèvement à la source	2
Délibérations du Conseil	3
CLCV : élections des HLM en Finistère	4
Animation de Noël par les écoles	5
Jeunesse: les 3 armées recrutent en 2019	5

*Et vos rendez du mois  
Avec les assos !*

Points de distribution  
des échos :  
mairie, médiathèque,  
club de loisirs

## DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

**Rando en Moto organisée par Plogonnec Moto Club**

Départ vers 12 h du bourg de Plogonnec

## SAMEDI 8 DÉCEMBRE

**À LA SALLE DES SPORTS**

à partir de 14 h

**VTT** : Rando pour les enfants et les adultes (licenciés clubs)

**Randonnée pédestre** animée par Plogonnec Espace Gym

**À LA SALLE SOCIOCULTURELLE**

Vente d'accessoires de mode et de photos

Tombola

**de 15 h 30 à 18 h : CAFÉ-GÂTEAUX,  
Vente de CRÊPES et GÂTEAUX**

**18 h 30 :**

**APÉRITIF suivi d'un REPAS**

Noix de Jambon/Gratin dauphinois,

Tarte aux pommes, Café

(possibilité de repas à emporter)

Repas animé par :

**Les Gabiers de l'Odet**



**Assistance sociale** RDV au 02 98 76 25 14

**Mission Locale (pour les 16-25 ans)** les jeudis après-midi en mairie RDV au 02 98 64 42 10

**EHPAD** Résidence du Steïr, 1, rue de Landibilic – 02 98 91 80 90

**ADMR** :Foyer communal, ouverture bureaux : lundi au vendredi de 9h/12h &14h/16h.

**Sos Urgences Mamans** 02 98 98 88 70

**Développement du Numérique Innovation Recherche** Direction économique Quimper Communauté

(panne de réseau adsl ) : Yoann Rivallin 02 98 98 86 47

## Communication de la Direction Départementale des Finances Publiques du Finistère sur le prélèvement à la source



La réforme du prélèvement de l'impôt sur le revenu à la source entre en vigueur à compter du 1er janvier 2019. Elle concerne les particuliers imposables qui payeront dorénavant leur impôt dès la perception de leurs revenus, mais aussi les professionnels qui doivent adapter la gestion de la paye pour effectuer ce prélèvement auprès des salariés. Tous les renseignements sont accessibles à partir du site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). A ce titre, la Direction Départementale des Finances Publiques du Finistère souhaite apporter quelques éléments complémentaires.

↳ Vous êtes employeur et avez moins de 20 salariés : pour recevoir les taux de prélèvement et déclarer la retenue à la source prélevée, vous pouvez aller sur le site [www.net-entreprises.fr](http://www.net-entreprises.fr) ( assistance au 0811 376 376 ) ou par une plateforme simplifiée proposée par l'Urssaf [www.letese.urssaf.fr](http://www.letese.urssaf.fr) .

↳ En tant qu ' association, vous employez une ou plusieurs personnes : vous pouvez effectuer les démarches pour le prélèvement à partir du site [www.net-entreprises.fr](http://www.net-entreprises.fr) , et si vous avez moins de 20 employés, par un service proposé par l'Urssaf [www.cea.urssaf.fr](http://www.cea.urssaf.fr).

↳ En tant que particulier, vous avez obtenu en 2018, une réduction et/ou un crédit d'impôt suite à des dépenses effectuées en 2017 concernant un emploi à domicile, des frais de garde d'enfant, une cotisation syndicale, un don à une association ou un investissement locatif : en janvier 2019, sans démarche de votre part, vous percevrez un acompte de 60 % de ce crédit / réduction d'impôt sur votre compte bancaire. Le solde sera versé à l'été 2019 sur la base de votre déclaration de revenus 2018.

↳ Les services de finances publiques sont les seuls interlocuteurs pour répondre à vos questions portant sur le taux qui est appliqué pour déterminer le prélèvement. Il importe néanmoins que vous ayez au préalable obtenu un avis d'imposition en 2018 pour déterminer ce taux de prélèvement ( qui peut être nul si vous êtes non imposable ). A défaut c'est le barème qui sera appliqué.

↳ vous souhaitez signaler une modification de situation de famille ou une modification de votre niveau de revenus : à compter du 2 janvier 2019, vous aurez la possibilité de signaler ce changement à la rubrique « Gérer mon prélèvement à la source » de votre compte sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) . Si vous n'avez pas internet, vous pourrez aussi appeler le 0811 368 368 ou vous déplacer dans votre centre des finances publiques en début d'année.

↳ vous entrez dans la vie active et vous souhaitez savoir quel taux de prélèvement sera appliqué : votre employeur appliquera un taux non personnalisé déterminé à partir d'un barème fonction de votre revenu. Ce sera un taux nul si votre rémunération mensuelle est inférieure à 1 367 €. En cas de contrat court inférieur à 2 mois, une déduction est opérée sur votre revenu.

↳ vous exercez dans une profession indépendante ( artisan, commerçant,...) le montant de l'impôt correspondant sera prélevé mensuellement ( ou trimestriellement sur option ) sur votre compte bancaire.

**Tous les renseignements sont accessibles à partir du site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).**

# Les délibérations du Conseil Municipal

Séance du 9 novembre 2018

- **Approbation des statuts de Quimper Bretagne Occidentale**

Le projet communautaire approuvé par le conseil communautaire du 26 juin 2018 prévoit le transfert de nouvelles compétences. Les statuts de QBO doivent être mis à jour afin d'intégrer les nouvelles compétences optionnelles et harmoniser les compétences optionnelles et supplémentaires découlant de la fusion entre le Pays Glazik et Quimper Communauté. Le Conseil Communautaire a effectué un travail d'harmonisation des compétences optionnelles et supplémentaires, dans le cadre du droit applicable aux fusions et issu notamment de la loi NOTRe.

La modification statutaire comprend :

**La prise de trois compétences, au titre de compétences supplémentaires :**

- Transition énergétique .
- Rayonnement, promotion du territoire et de son identité régionale
- Gestion des eaux pluviales urbaines, au sens de l'article L.2226-1

**La reformulation de plusieurs compétences supplémentaires déjà étendues ou en passe d'être étendues sur l'ensemble du territoire de Quimper Bretagne Occidentale :**

- Enseignement supérieur
- Jeunesse
- Politique d'animation
- Contribution au financement de la construction des centres de secours par le SDIS et contributions obligatoires en lieu et place des communes
- Communications électroniques
- Observatoire foncier

**La suppression de la compétence supplémentaire suivante : « Constitution de réserves foncières »**

- **Approbation de la subvention de 2274€ pour la création de points bibliothèque au sein des locaux de l'école Jean Marie Autret de Saint Albin**

- **Evolutions tarifaires :** location de Pen Ar Vern 280€ (week-end ) 1<sup>ère</sup> acquisition de concession en columbarium 550€ ( 10 ans )

- **Approbation d'une subvention** de 407€40 à l'association « Plogonnec sur scène » dans le cadre de la subvention « initiative culturelle originale » pour la pièce « Chacun sa croix »

- **Lancement de la procédure de modification du PLU**

- Modification du périmètre d'attente de projet d'aménagement global (PAPAG) au centre - bourg (modification du règlement graphique et écrit ainsi que du rapport de présentation) L 151-45 5° du code de l'urbanisme
- La suppression du recul sur voie préconisé par le Conseil Départemental
- La mise en cohérence des bâtiments étoilés sur le règlement graphique et de l'atlas localisant et identifiant chaque bâtiment pouvant changer de destination (règlement graphique et rapport de présentation).

La commune a souhaité se faire assister d'un cabinet pour l'accompagner dans sa démarche de modification. A cet effet, le cabinet Futur proche qui a été retenu.



### Elections HLM en Finistère : tous les locataires sont concernés La CLCV

( Consommation, Logement et Cadre de Vie ) du Finistère rappelle que tous les locataires HLM, quel que soit le bailleur social dont ils relèvent ( Brest Métropole Habitat, Finistère Habitat, Douarnenez Habitat, OPAC de Quimper Cornouaille, Armorique Habitat, Aiguillon Construction, Espacil ), sont appelés à voter depuis le 15 novembre et jusqu ' au 15 décembre prochain pour élire leurs représentants dans les conseils d ' administration des organismes HLM. Cette élection citoyenne, qui porte sur 45 000 logements dans le Finistère, est très importante car les élus seront appelés à voter sur toutes les questions concernant les locataires : les loyers, les charges, l ' entretien, les programmes de réhabilitation et de rénovation thermique, le cadre de vie, la mixité sociale notamment.

Pour plus de renseignements CLCV du Finistère - tél. 02 98 95 34 41 - [finistere@clcv.org](mailto:finistere@clcv.org)

### 2019, les produits chimiques au jardin c ' est fini. C ' est la loi.

1er janvier 2019: arrêt de la vente de désherbants chimiques, arrêt des désherbants gazons, insecticides et anti-maladie chimique. Nulle possibilité de stocker, détention et utilisation seront également interdits.

La commune de Plogonnec pratique déjà, depuis plusieurs années, la gestion en zéro pesticide sur la majorité de la commune. Maintenant c ' est au tour des particuliers.

Mais, comment faire ? Comment entretenir les allées, cours, pelouses, parterres et garder les plantes en bonne santé dans le potager sans produits chimiques ?

Des solutions existent.

Solutions mécaniques à l'aide de sarcloir à manche long et désherbage à l'eau de cuisson pour les allées....

Paillis végétaux à partir des coupes de haies

Jouer avec la hauteur de tonte du gazon pour contrôler les pissenlits si on n'en veut pas, utiliser des outils adaptés,...

→ Amender pour contrôler mousses et trèfle sur notre pelouse.

Et au potager?

- considérer le sol comme vivant:

le nourrir grâce au compostage et paillage ( tontes de gazon )

le protéger grâce aux paillages

- pratiquer la rotation des cultures

- favoriser la biodiversité au jardin

→ Accueillir les auxiliaires au jardin ( plantes relais, refuges, hôtels, mares,.... )

- utiliser du savon noir dilué contre les pucerons.

- utiliser des purins de plantes.

Attention à l'utilisation de gros sel ! A bannir car il stérilise définitivement les sols et modifie le milieu aquatique !

*Et si finalement nous finissions par accepter quelques herbes folles chez soi et devant chez soi au lieu de lutter systématiquement et indéfiniment contre la nature ?*

***Découvrez des guides pratiques sur le site de la mairie / rubrique environnement et cadre de vie***



## L'Échappée Belle

" Atelier parents-enfants 0-3 ans "

Mercredi 12 décembre de 10h30 à 11h30

Garderie périscolaire

Tarif : 1€ par enfant et par séance

cindy@ulamir-ebg.org ou 02 98 91 14 21

Centre Social

" l'APEL de l'école  
Saint EgonnecVendredi 21 décembre  
de 16h30 à 18hMarché de Noël  
à l'école  
sous le préauVente d'objets de Noël, photophores, couronnes,  
décorations de Noël fabriqués par les enfantsDans l'ancienne cantine, vente de crêpes, gâteaux,  
café, vin chaud et chocolat chaud régaleront les petits  
et grands pour fêter ensemble la fin de l'année 2018.

Venez nombreux partager ce moment de convivialité.

## APE DE PAUL GAUGUIN ET L'APEL DE SAINT EGONNec

VOUS PROPOSENT

UNE ANIMATION DE NOEL DANS LE BOURG

LE 16 DECEMBRE DE 15H A 18H

Sur place café, gâteaux

Découverte de jeux de société dans la mairie, choral dans l'église

Calèche et le train cochon et la venue du père Noël

*Venez nombreux partager un moment convivial*

RAM

Activités pour les assistantes maternelles de Plogonnec et de Locronan, et les enfants qu'elles accueillent, à l'accueil périscolaire de Plogonnec jeudi 6 décembre à 9h30 et à 10h30 pour des jeux libres

Spectacle de fin d'année : "Noël Arc en Ciel" concert de Jean-Luc Roudaut. Réservations obligatoires  
mardi 11 décembre à Pluguffan et le jeudi 13 décembre à Plonéis

Yvonne Beuze et Yannick Colloch au : 02. 98. 98. 38 42. ram-4ppl.caffinistere@caf.cnafmail.fr

*Nota: la compétence petite enfance est transférée à Quimper Bretagne Occidentale.**Les nouveaux dispositifs vous seront présentés à la rentrée 2019.*

## Jeunesse

En 2019 les 3 armées recrutent

Armée de l'Air, Marine Nationale, Armée de Terre

Vous avez entre 17 et 32 ans avec ou sans diplôme, de nombreux métiers vous attendent

Découvrez les informations sur le site de la mairie ou renseignez vous :

Centre de Recrutement ( CIRFA ),

8 bis rue Colbert 29 200 BREST 02 98 22 16 23

## Les écureuils : memento sportif

15/12 : tournoi jeunes, Halle des Sports en faveur du Téléthon

02/12 : Seniors A, déplacement à Saint-Renan 2.

Seniors B, domicile contre Porzay Cast Racing.

Seniors C, déplacement à Tréboul 2.

Seniors D, domicile contre Saint-Evarzec 3.

09/12 : Seniors A, domicile contre Stella-Maris Douarnenez 2.

Seniors B, déplacement à Coray 2.

Seniors C, domicile contre Goulien.

Seniors D, déplacement à Stella-Maris Douarnenez 4.

16/12 : Seniors A, déplacement à Bohars.

Seniors B, domicile contre Guengat.

Seniors C, déplacement à Ploneis.

Seniors D, domicile contre Pleuven 3.

Chers Lecteurs, Adhérents ou futurs Adhérents, vous êtes cordialement conviés à l'Assemblée Générale de « CyberPlogo » qui se tiendra le vendredi 7 décembre à 18 heures au foyer communal. Outre le rapport de l'activité de « CyberPlogo », cette assemblée est un lieu privilégié d'approche, de découvertes, et de partage. Par ailleurs, nous vous rappelons que Cyberplogo organise de nombreux stages tout au long de l'année scolaire : découverte et prise en mains d'un ordinateur, tablettes Androïde et Ipad, bureautique (diaporama, tableur), facebook, utilisation d'un appareil photos, réalisation d'un album photos... et bien d'autres encore.

N'hésitez pas ... *Venez vous renseigner, vous êtes les bienvenus !*



### PLOGONNEC RANDO

Une seule sortie est programmée au mois de décembre. Le dimanche 9 décembre sur la commune de PLONEVEZ PORZAY, sur un circuit de 9 kms. Rendez-vous soit à 13h30, à Plogonnec, place du 19 mars 1962, pour un covoiturage, soit à 14 h sur site ( parking de la chapelle de Sainte Anne La Palud – Plonévez Porzay ).



Dimanche 9 décembre à 15 h 30

à l'église de Plogonnec

Kan an Névet reçoit la chorale de Ploudaniel

« Novembre à Chœur »

concert de chant choral en deux parties

Ces chœurs présenteront un répertoire qui fera voyager les auditeurs de la Grèce à l'Irlande, du chant traditionnel au chant religieux, ...

Le final réunira les deux formations.

Entrée gratuite avec libre participation.

### Cercle celtique sparfelled plogoneg

Nouveaux horaires : L'atelier couture broderie et perlage et création a lieu tous les samedis après-midi de 14 h à 17 h au foyer communal au 1<sup>er</sup> étage et aussi le mercredi après-midi de 15 h à 17 h. ( pour tous - débutants ou confirmés ). L'association est à la recherche de personnes et figurants, désirant participer à une déambulation danser et marcher que le cercle celtique sparfelled plogoneg participe lors des « Echappées de Noël » à Quimper.

Une répétition aura lieu le dimanche 16 décembre à l'arpège de 14 h à 16 h pour préparer cette déambulation, suivie d'un goûter pour les participants.

**Veillez prendre contact si vous souhaitez participer ou avoir des renseignements,  
par mail : [c.sparfelledplogoneg@gmail.com](mailto:c.sparfelledplogoneg@gmail.com) ou par tél : 0788496656**



### St Albin Festivités propose

#### une nouvelle activité gratuite ouverte à tous

Couture, broderie, perlage, tricot...

de 14 h 30 à 18 h, puis un samedi sur deux à la MPT de St Albin.

Renseignements : Véronique RIOU 06 17 18 29 27 Renée GLAZ 06 08 05 11 22

### Paroisse Quimper – Saint-Corentin : Communautés Chrétiennes Locales

*Sainte-Claire de Penhars, Sainte-Bernadette, Plomelin, Pluguffan, Gourlizon, Guengat, Plogonnec, Plonéis*

PASTORALE DE LA SANTE

- messe à l' EPHAD de Plogonnec le vendredi 21 décembre à 14h45

LES CELEBRATIONS DU MOIS :

- dimanche 9 décembre : messe à Plogonnec à 10h30

- dimanche 16 décembre : célébration de la parole à Plogonnec

- dimanche 23 décembre : messe à Guengat, pas de célébration dans les autres clochers

- lundi 24 décembre : veillée de Noël à 18h à Ste Bernadette, 18h30 à Plogonnec, 19h30 à Pluguffan

- mardi 25 décembre : messe du jour de Noël à Ste Claire à 10h30 pas de célébration dans les autres clochers

- dimanche 30 décembre : messe à Gourlizon

- dimanche 6 Janvier 2019 : messe de l' Epiphanie à 10h30 à Ploneis



**Horaires de la Poste  
Maison de Services  
au Public**

02 98 91 73 08

Lundi : Fermé

Mardi

9h45/12h15 & 14h/16h30

Mercredi- jeudi - vendredi :

9h/12h & 14h /16h30

Samedi de 9h30 /12h15

**Horaires Bibliothèque**

Mardi et vendredi :

16h/18h

Mercredi :

10h/12h & 14h/18h

Samedi

10h/12h & 14h/17h



**Rédaction :**

Commission communication  
de la commune  
de Plogonnec  
Impression  
ESAT Ty Varlen  
Landudec

**ALSH Décembre**

**5 décembre**

Salade verte  
Omelette  
parmentière  
Fromage  
Compote

**13 décembre**

Macédoine  
Poulet  
basquaise  
Riz  
Salade de  
fruits

**19 décembre**

Salade Marco polo  
Poisson meunière  
Haricots verts  
Fromage blanc



**La restauration scolaire**

**LUNDI 3**

Salade composées  
Saucisse  
Purée  
Vache qui rit  
Fruits

**MARDI 4**

Carottes râpées  
Sauté de dinde  
Poêlée  
campagnarde  
Tomme du Nevet  
Éclair au chocolat

**JEUDI 6**

Terrine de  
campagne  
Filet de poisson  
Julienne de légumes  
Yaourt brassé

**VENDREDI 7**

Céleri rave  
Lasagne  
Mousse au  
chocolat

**LUNDI 10**

Escalope viennoise  
Petit pois  
carottes  
Petit suisse  
Fruits

**MARDI 11**

Salade verte  
emmental  
Pot-au-feu  
Tarte aux pommes

**JEUDI 13**

Potage vermicelle  
Raclette  
Fruit

**VENDREDI 14**

Salade coleslaw  
Filets de poisson  
Semoule au beurre  
Camembert  
Entremet caramel

**LUNDI 17**

Velouté de légumes  
fromage  
Bourguignon  
Pâtes  
Fruits

**MARDI 18**

Macédoine fraîche  
Sautés de porc  
Flageolets  
Brie  
Gâteau marbré

**JEUDI 20**

Salade de tomates  
Blanquette de dinde à  
l'ancienne  
Riz pilaf  
Fromage blanc

**VENDREDI 21**

Menu  
de  
Noël

